

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

1er décembre 2016

PLFR POUR 2016 - (N° 4235)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

**AMENDEMENT**

N ° 408

présenté par  
Mme Rabault

-----

**ARTICLE 31**

I. – À l’alinéa 3, après le mot :

« remplissent »,

insérer le mot :

« soit ».

II. – En conséquence, au même alinéa, substituer à la seconde occurrence du mot :

« ou »

les mots :

« , soit les conditions fixées ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Amendement de clarification rédactionnelle.